

Réseau d'Observation de la Forêt Privée RESOFOP 2019

La prise en compte des changements climatiques dans la gestion forestière des propriétaires privés.

Dans le cadre de leurs travaux au sein de l'Observatoire économique de France Bois Forêt, FRANSYLVA et le Centre National de la Propriété Forestière ont souhaité cette année poursuivre l'analyse de la perception du changement climatique par les propriétaires forestiers et les conséquences sur leur gestion. Ils ont ainsi mis en place, avec le soutien du GIP ECOFOR et du RMT AFORCE, un questionnaire d'enquête téléphonique et ont chargé le CREDOC d'interroger un panel de 960 propriétaires forestiers représentatifs des propriétaires de plus de 4 ha à l'échelle de la France métropolitaine.

Nous présenterons dans ce document la méthodologie retenue, puis les principales caractéristiques des propriétaires forestiers enquêtés et enfin les résultats de l'enquête.

Table des matières

1. Méthode d'enquête.....	2
1.1. Méthodologie	2
1.2. Echantillonnage	2
2. Résultats	3
2.1. Principales caractéristiques des propriétaires forestiers	3
2.1.1. Age des propriétaires forestiers enquêtés.....	3
2.1.2. Surface possédée	4
2.1.3. Catégorie socioprofessionnelle	5
2.1.4. Intérêts portés à ses bois	6
2.1.5. Les documents de gestion durable	7
2.1.6. Revenus tirés des bois au cours des 12 derniers mois.....	8
2.2. Perception et impact du changement climatique	10
2.3. Quelles manifestations du changement climatique ?	13
2.3.1. Quels effets le changement climatique pourrait avoir sur vos bois... ?	13
2.3.2. Avez-vous déjà constaté ces effets sur vos arbres ?	14
2.3.3. Modifications de pratiques sylvicoles	16
2.3.4. Déclenchement du changement de pratiques	17

2.3.5.	L'évolution dans les pratiques.....	18
2.3.6.	Renouvellement des peuplements	19
2.3.7.	Accompagnement des changements de pratiques.....	20
2.3.8.	A qui faites-vous confiance ?.....	21
3.	Conclusion	22

1. Méthode d'enquête

1.1. Méthodologie

La réalisation de l'enquête a suivi la méthodologie suivante :

- Fichier : 18 175 lignes dont 12 586 numéros de téléphone fournis, jugés fiables ou à vérifier (fichier établi par le CNPF, à partir des fichiers cadastraux 2018).
- Nombre de questionnaires réalisés= 960
- Durée du questionnaire = 10 minutes (37 questions)
- Strates= inter-régions et classes de surface de propriété forestière
- Enquête conduite par téléphone par la société Ed Field, spécialiste des études téléphoniques et multimodes (Internet-Téléphone) sous le contrôle du CREDOC

1.2. Echantillonnage

L'échantillon des propriétaires privés interrogés a été constitué à partir d'une double stratification, par inter-régions et par classes de surface.

Les 8 inter-régions retenues sont :

1) Auvergne-Rhône-Alpes	2) Corse-Provence-Alpes-Côte d'Azur-Occitanie
3) Bourgogne -Franche Comté	4) Grand est
5) Centre-Val de Loire-Ile de France	6) Nouvelle Aquitaine
7) Bretagne – Pays de Loire	8) Hauts de France-Normandie

Les classes de surfaces ont été réalisées en deux grandes catégories :

Première catégorie, qui a servi de base au tirage au sort :

- 4 à 10 hectares
- 10 à 25 hectares

- 25 à 100 ha
- Et plus de 100 ha

Puis une seconde catégorie :

- Entre 4 et 25 ha
- Plus de 25 ha

Selon les traitements l'une ou l'autre de ces catégories sera utilisée dans ce rapport.

2. Résultats

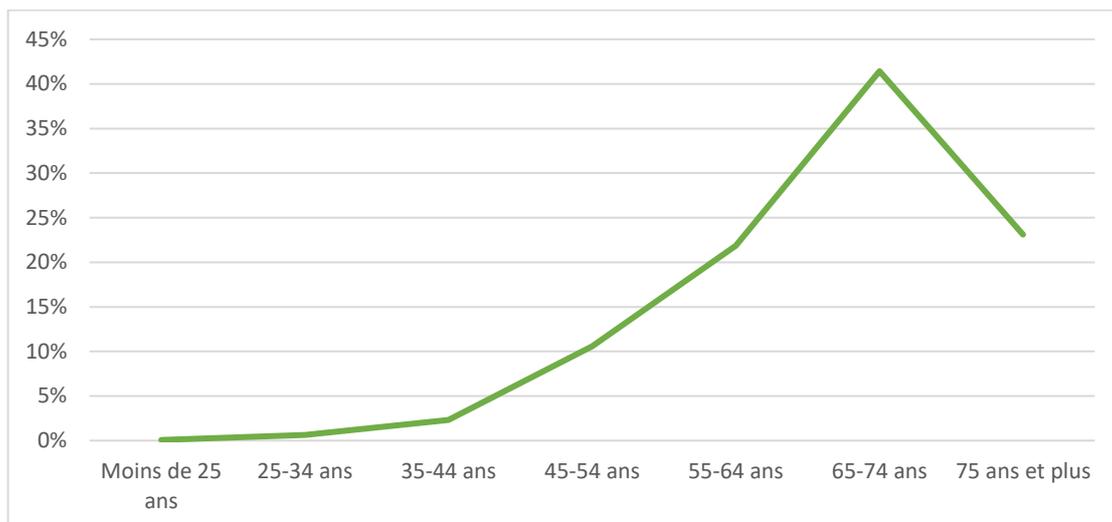
Les résultats ci-après sont analysés sur la base du pourcentage du nombre de propriétaires par rapport au total redressé de la population enquêtée, sauf précision contraire. Le seuil de signification des tests est de 5 %. Les calculs sont réalisés soit par le CREDOC, soit par les auteurs du rapport avec ExcelStat qui est interfacé avec Excel 2016.

2.1. Principales caractéristiques des propriétaires forestiers

Nous verrons d'abord l'âge des propriétaires forestiers, puis la catégorie socioprofessionnelle et la surface possédée, les intérêts qu'ils portent à leurs bois, l'existence de documents de gestion durable, et les revenus tirés de sa forêt lors des 12 derniers mois avant de faire une synthèse partielle des résultats. Pour cette partie, les résultats correspondant à une caractéristique ou à une question sont croisés avec ceux antérieurement obtenus des études RESOFOP antérieures.

2.1.1. Age des propriétaires forestiers enquêtés

Figure n°1 : Pourcentage du nombre de propriétaires par classe d'âge (Source enquête MACCLIF 2018- Données Résofop redressées– Julie Thomas-CNPF)

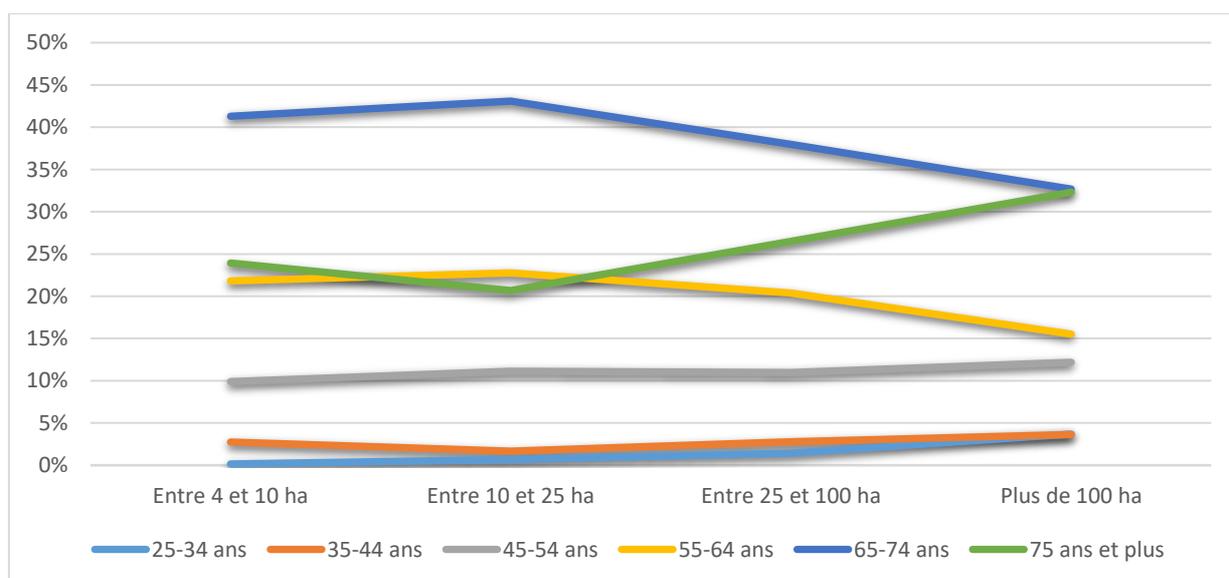


64 % des propriétaires ont 65 ans et plus. Ce résultat confirme l'importance relative des propriétaires forestiers âgés. Cette situation peut avoir une incidence sur les perspectives d'avenir qu'ils peuvent avoir pour leurs parcelles boisées.

2.1.2. Surface possédée

45 % des propriétés ont une surface comprise entre 4 et 10 hectares, 42 % entre 10 et 25 hectares, 10 % entre 25 et 100 hectares et 3 % plus de 100 hectares. Si nous croisons ces résultats avec les classes d'âge des propriétaires forestiers interrogés, nous obtenons le tableau ci-après :

Figure n°2 : Pourcentage du nombre de propriétaires de surface et par classe d'âge (Source enquête MACCLIF 2018- Données Résofop redressées– Julie Thomas-CNPF)



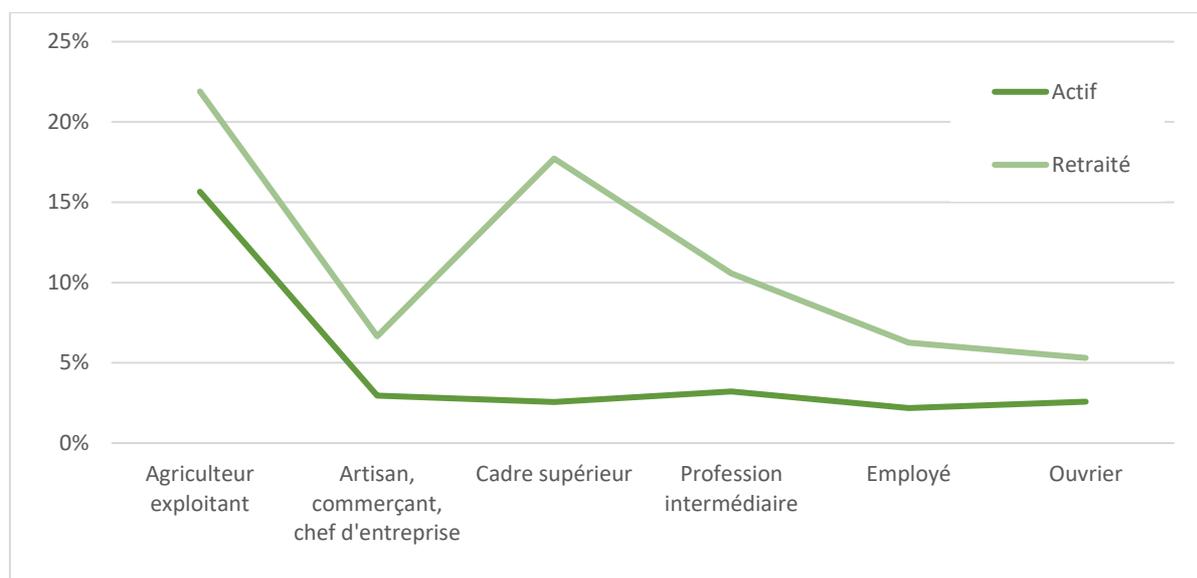
Les propriétaires âgés de 75 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux à posséder des propriétés boisées de plus de 100 hectares, tandis que ceux ayant un âge compris entre 55 et 75 ans ont plutôt tendance à s'en séparer, soit pour organiser leur succession, soit par cession.

Les résultats sont exprimés en pourcentage par rapport au total de la classe d'âge considérée. La faiblesse des effectifs, pour les moins de 25 ans, a conduit à ne pas les prendre en compte.

2.1.3. Catégorie socioprofessionnelle

La profession fait partie des questions classiques posées lors de cette enquête. Elle comprend deux éléments : Le propriétaire interrogé est-il en activité ou retraité ? Quel est son secteur d'activités ? Comme précédemment, nous verrons les résultats simples avant de les croiser avec ceux obtenus précédemment.

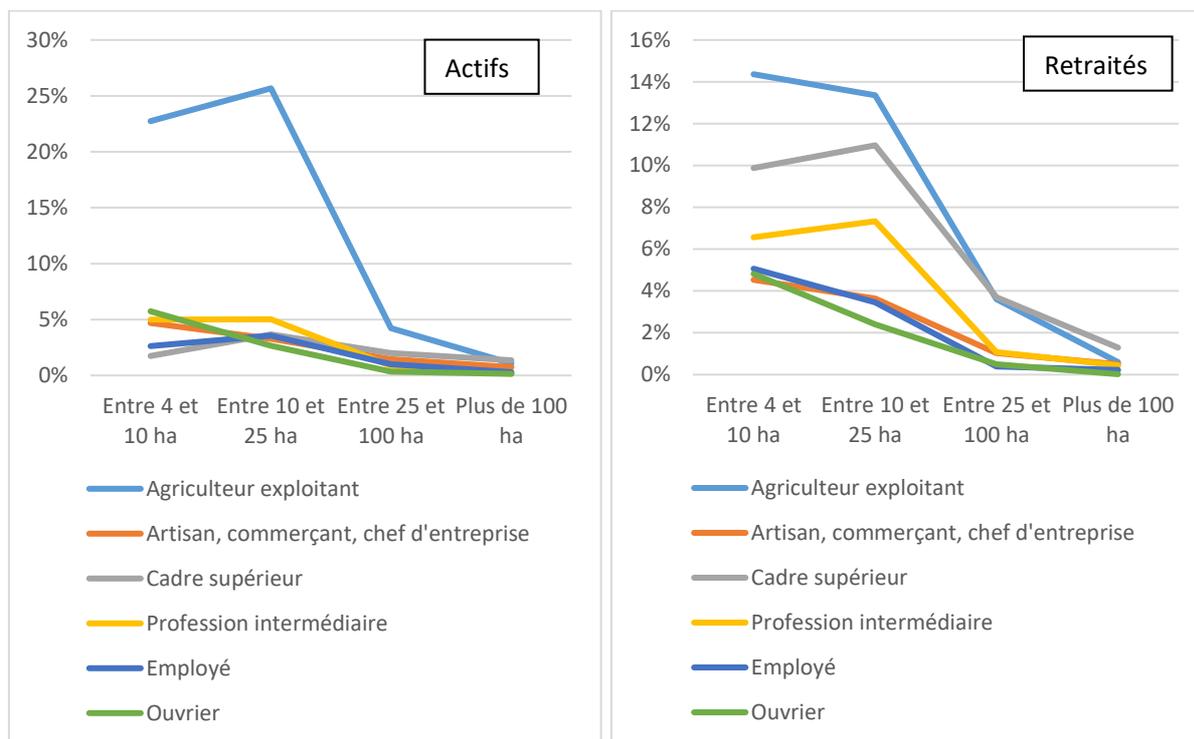
Figure n°6 : Pourcentage du nombre de propriétaires par profession actuelle ou antérieure et par situations professionnelles par rapport au total (Source enquête MACCLIF 2018 - Données Résofop redressées – Julie Thomas-CNPF)



Les cadres supérieurs et les agriculteurs exploitants constituent les deux catégories dominantes. Les agriculteurs, en activité ou retraités, dominent pour les propriétés de moins de 25 hectares. Ils sont suivis des cadres supérieurs et des professions intermédiaires. La situation change pour les propriétés de 25 à 100 hectares, où le poids des agriculteurs diminue et se retrouve à égalité avec celui des cadres supérieurs ; ces derniers dominent pour les forêts de plus de 100 hectares.

Figure n°8 : Pourcentage du nombre de propriétaires par profession actuelle ou antérieure et par classe de surface par rapport au nombre total des propriétaires forestiers privés de plus de

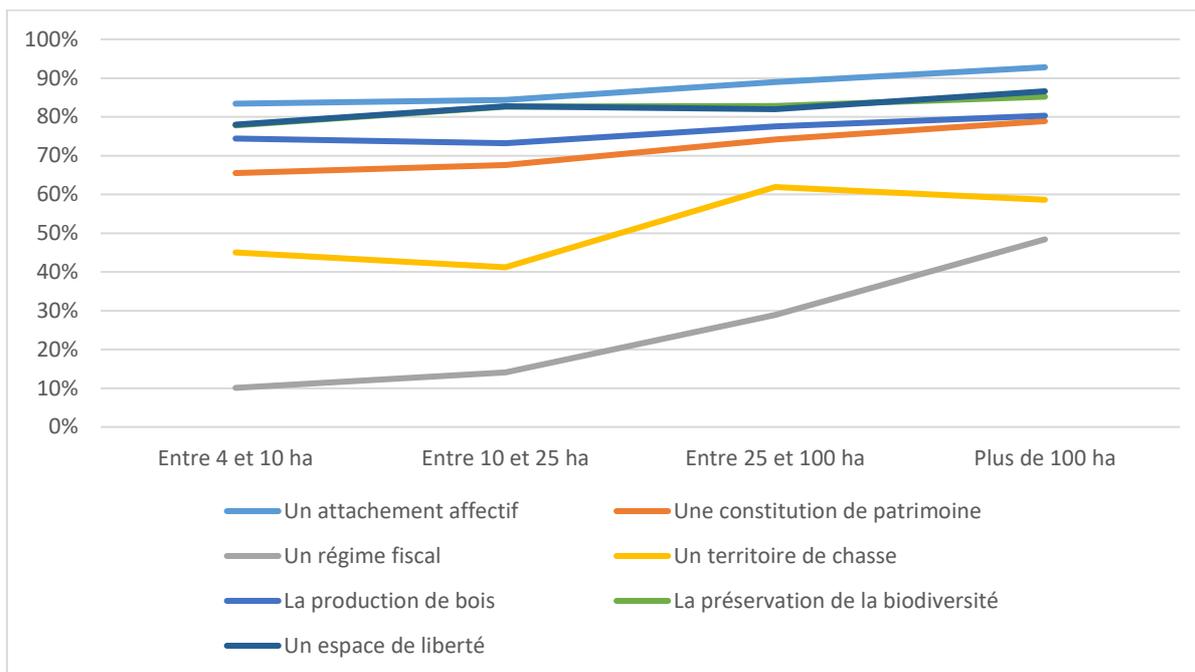
4 hectares, en activité – figure de gauche – et retraité -figure de droite - (Source enquête MACCLIF 2018- Données Résofop redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)



Les agriculteurs en activité dominent très nettement pour les propriétés de moins de 25 hectares, les autres catégories d'actifs étant globalement similaires ; les agriculteurs en retraite dominent également pour les propriétés de moins de 25 hectares, mais leur poids relatif diminue nettement au profit des cadres supérieurs quelle que soit la classe de surface, et des catégories intermédiaires pour les petites propriétés.

2.1.4. Intérêts portés à ses bois

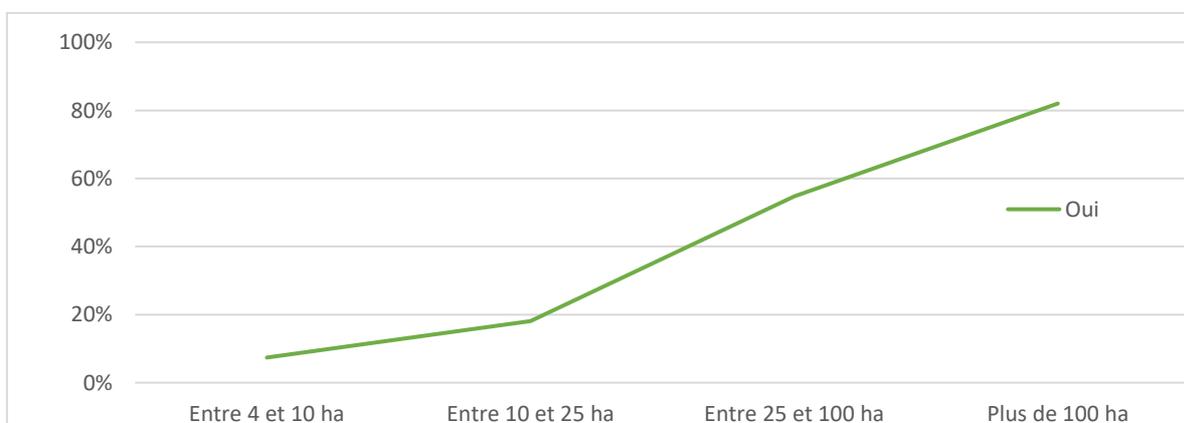
Figure n°15 : Pourcentage des intérêts portés à ses bois en fonction de la surface possédée– Source enquête MACCLIF 2018- données Résofop redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)



Les propriétaires s’intéressent à leurs bois et forêts pour de multiples raisons. En premier lieu, l’attachement affectif domine à niveau très élevé. Il est suivi à égalité par la notion « d’espace de liberté » et « la préservation de la biodiversité ». La production de bois arrive en quatrième position. Puis la constitution du patrimoine. Le territoire de chasse se situe à un niveau inférieur. Enfin, le régime fiscal est en dernière position. Ces résultats sont très peu dépendants de la surface possédée, sauf pour le territoire de chasse et le régime fiscal, ce dernier ne faisant réellement sens que pour les grandes propriétés.

2.1.5. Les documents de gestion durable

Figure n° 19 : Possession d’un plan simple de gestion en fonction de la classe de surface (Source enquête MACCLIF 2018- Données RESOFOP redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)



Entre 4 et 10 hectares, 7,4 % des propriétaires déclarent posséder un PSG. L’hypothèse est que ces mêmes propriétaires confondent un PSG avec un autre document de gestion.

Entre 10 et 25 ha 18,1% des propriétaires déclarent posséder un PSG sur tout ou partie de leur surface forestière. Les PSG faisant pour beaucoup suite à une volonté de leur part de posséder ce document de gestion durable. On peut donc considérer que ces propriétaires connaissent ce document de gestion et ne font pas l’amalgame entre PSG et CBPS ou RTG.

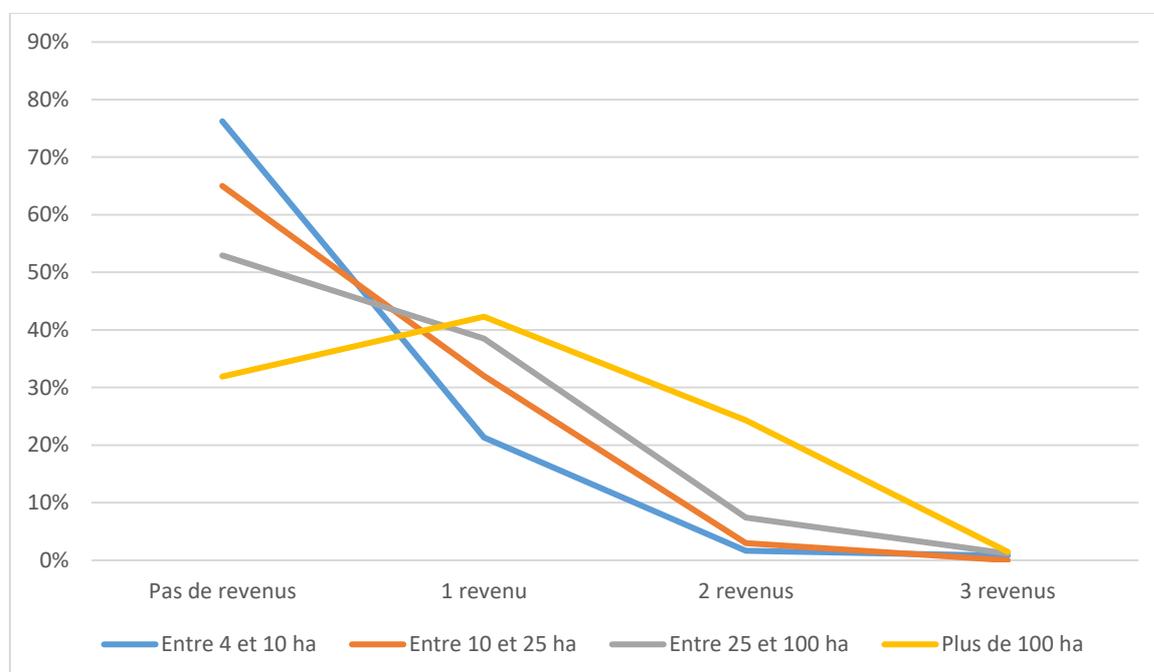
Pour les surfaces de 25 – 100 ha, 55% des propriétaires déclarent posséder un PSG et 82 % d’entre eux pour les plus de 100 hectares.

2.1.6. Revenus tirés des bois au cours des 12 derniers mois

Le propriétaire forestier retire-t-il des revenus de ses bois au cours des 12 derniers mois, que ce soit par la vente de bois, la location de la chasse ou d’autres activités ? Il s’agit d’avoir une simple approche qualitative, les essais quantitatifs menés lors des enquêtes Résofop ou des enquêtes de structure du ministère de l’Agriculture ayant tous conduits à des résultats inexploitable. Par ailleurs, les répondants répondent revenus monétaires, ce qui occulte l’autoconsommation, que ce soit pour le bois ou pour la chasse, toujours au vu des analyses des enquêtes précédente.

Seulement 32 % d’entre eux ont tiré des revenus lors des 12 derniers mois. Ce qui pose une question : Comment faire prendre en compte le changement climatique dans la gestion si le propriétaire ne gagne pas d’argent avec sa forêt ?

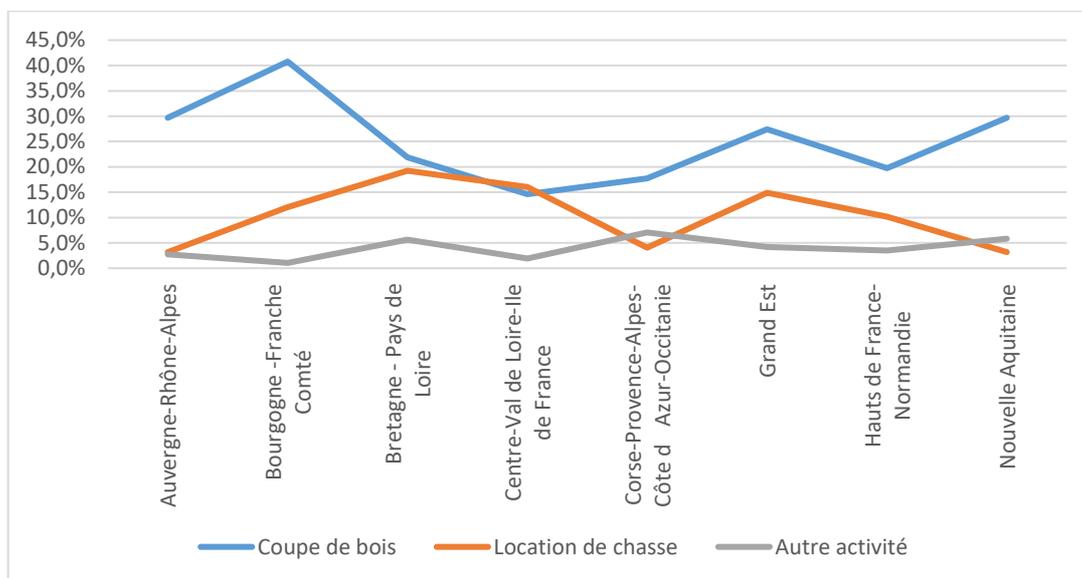
Figure n°26 : Nombre de types de revenus tirés de ses bois lors des 12 derniers mois en fonction de la classe de surface – (Source enquête MACCLIF 2018- Données RESOFOP redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)



Les trois quarts des propriétaires forestiers interrogés possédant entre 4 et 10 hectares de bois n’ont pas retiré de revenus de leur forêt lors des 12 derniers mois. Ils sont 32 % pour ceux possédant plus de 100 hectares.

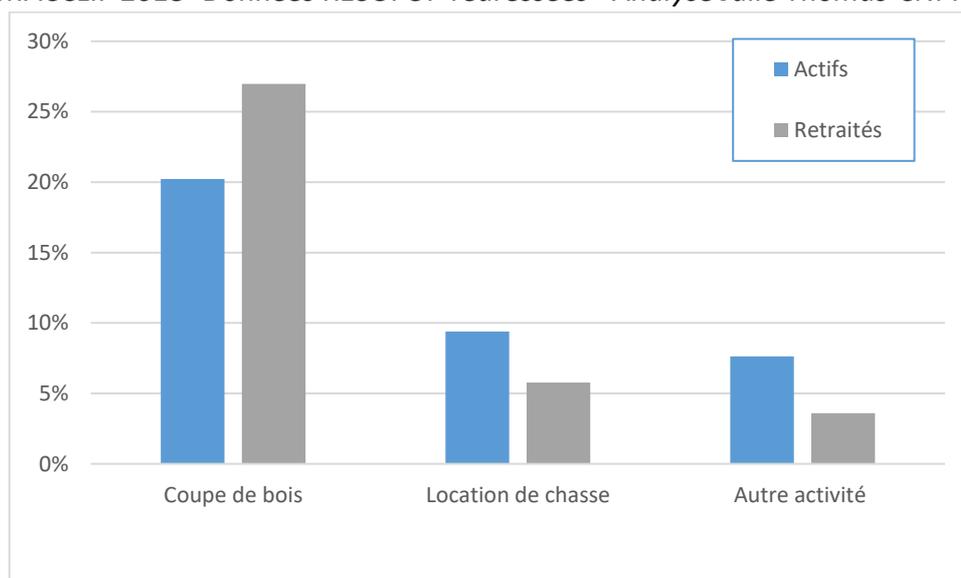
Les forêts de certaines interrégions sont réputées comme rémunérant plus les propriétaires, à l'instar du Massif landais, et d'autres moins comme la forêt méditerranéenne. Peut-on définir des différences entre interrégions ?

Figure n° 30 : Pourcentage des répondants qui déclarent avoir tiré des revenus de leur bois lors des 12 derniers mois en fonction de l'interrégion– (Source enquête MACCLIF 2018- Données RESOFOP redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)



25,4% des répondants disent avoir tirés des revenus grâce à la coupe de bois les 12 derniers mois. 6,8 % d'entre eux par la location de chasse et 4,7% par une autre activité.

Figure n° 33 : Pourcentage des répondants qui déclarent avoir tiré des revenus de leur bois par type de revenu lors des 12 derniers mois en fonction de la situation professionnelle– (Source enquête MACCLIF 2018- Données RESOFOP redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)



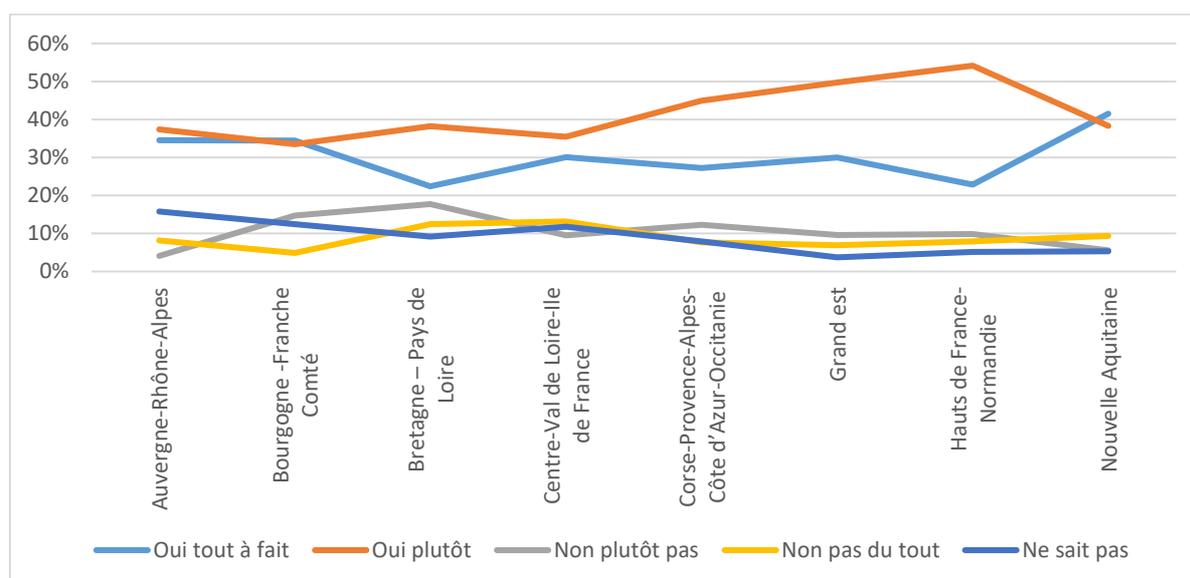
Nous notons une différence significative en fonction de la situation professionnelle. La coupe de bois est citée plus souvent par les retraités (27%) alors que la location de chasse et autre activité sont citées plus souvent par les actifs (9,4 % et 7,6%).

2.2. Perception et impact du changement climatique

Le pourcentage de propriétaires qui pense que le climat n'est pas en train de changer est de 17,5 %. Ce sont les climatoseptiques. 9 % d'entre eux n'a pas d'opinion ; ce dernier résultat est prévisible ; il est la conséquence de l'existence d'un débat sur ce sujet. A contrario, 73 % pensent que le climat est en train de changer (Oui tout à fait, Oui plutôt).

Ces résultats sont-ils liés à la situation géographique de la forêt ? En d'autres termes, les résultats sont-ils plus visibles dans le secteur méditerranéen que dans le Nord de la France ?

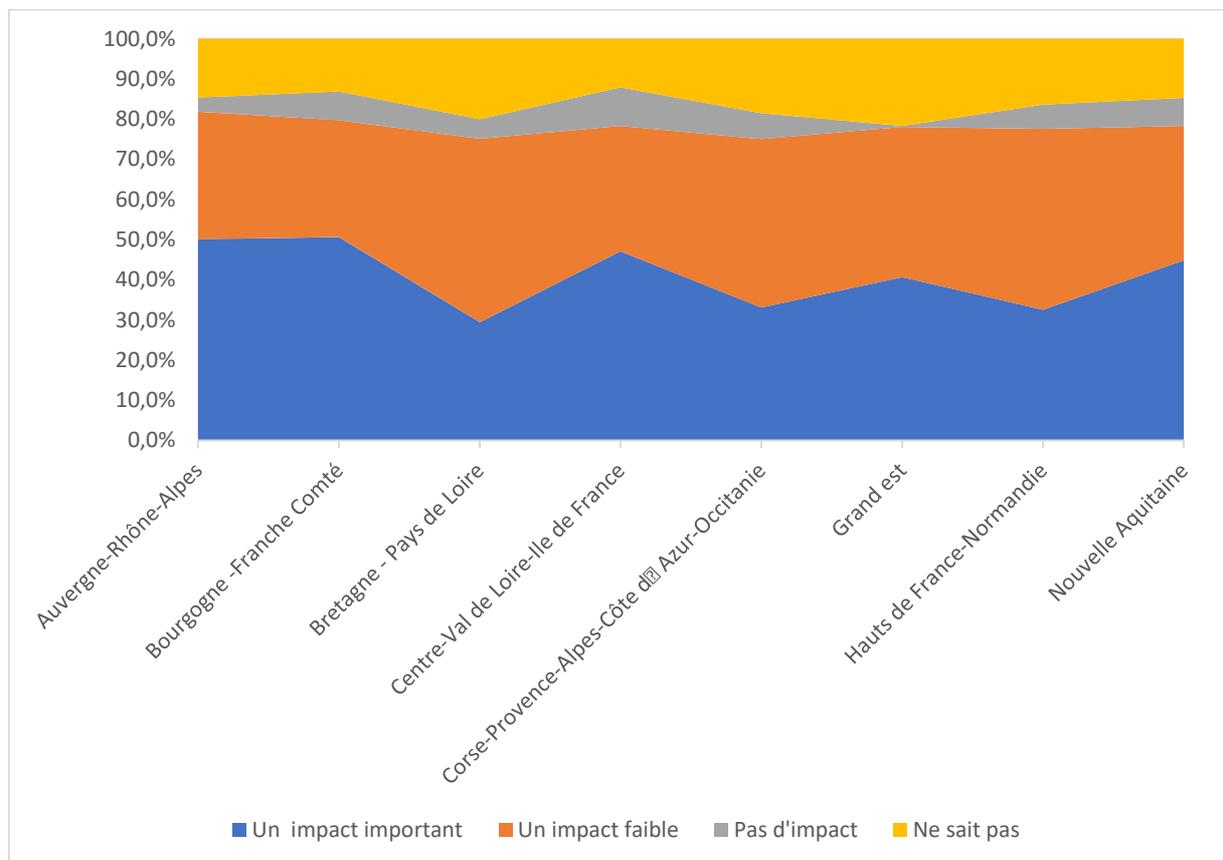
Figure n° 35 : Pourcentage des répondants qui pensent que le climat est en train de changer par interrégion (Source enquête MACCLIF 2018- Données RESOFOP redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)



Les résultats sont dépendants de l'interrégion. La réponse « Oui tout à fait » est à peu près identique pour toutes les inter-régions. Nous notons toutefois **une perception plus marquée en Nouvelle Aquitaine et en Bourgogne-Franche Comté**. Les propriétaires ayant répondu « Oui plutôt » sont nombreux dans les régions Haut de France-Normandie, Grand Est et Corse-Paca Occitanie. Les réponses « Non plutôt pas » sont plus élevées dans les régions Bourgogne Franche Comté et Bretagne Pays de la Loire que les autres.

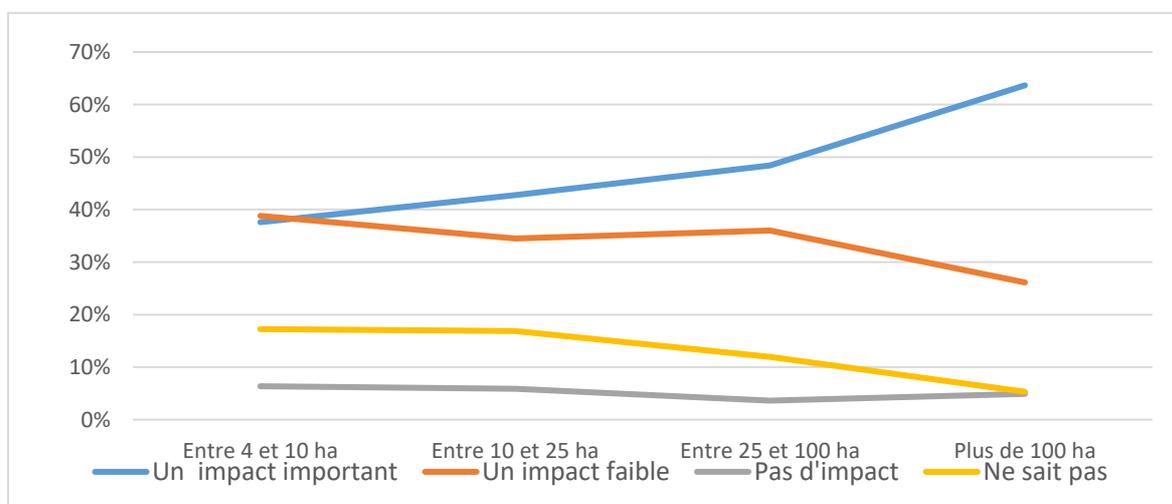
42 % des propriétaires contactés pensent que l'impact est important pour leur bois, et 36 % que l'impact sera faible. Une petite minorité (6 %) pense qu'il n'y aura pas d'impact, et 16 % d'entre eux « ne sait pas ». Les opinions sont donc mitigées.

Figure n° 44: Si le climat est en train de changer, selon vous, quel sera l'impact du changement climatique sur vos bois? En fonction de l'interrégion de situation de sa forêt (Source enquête MACCLIF 2018- Données RESOFOP redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)



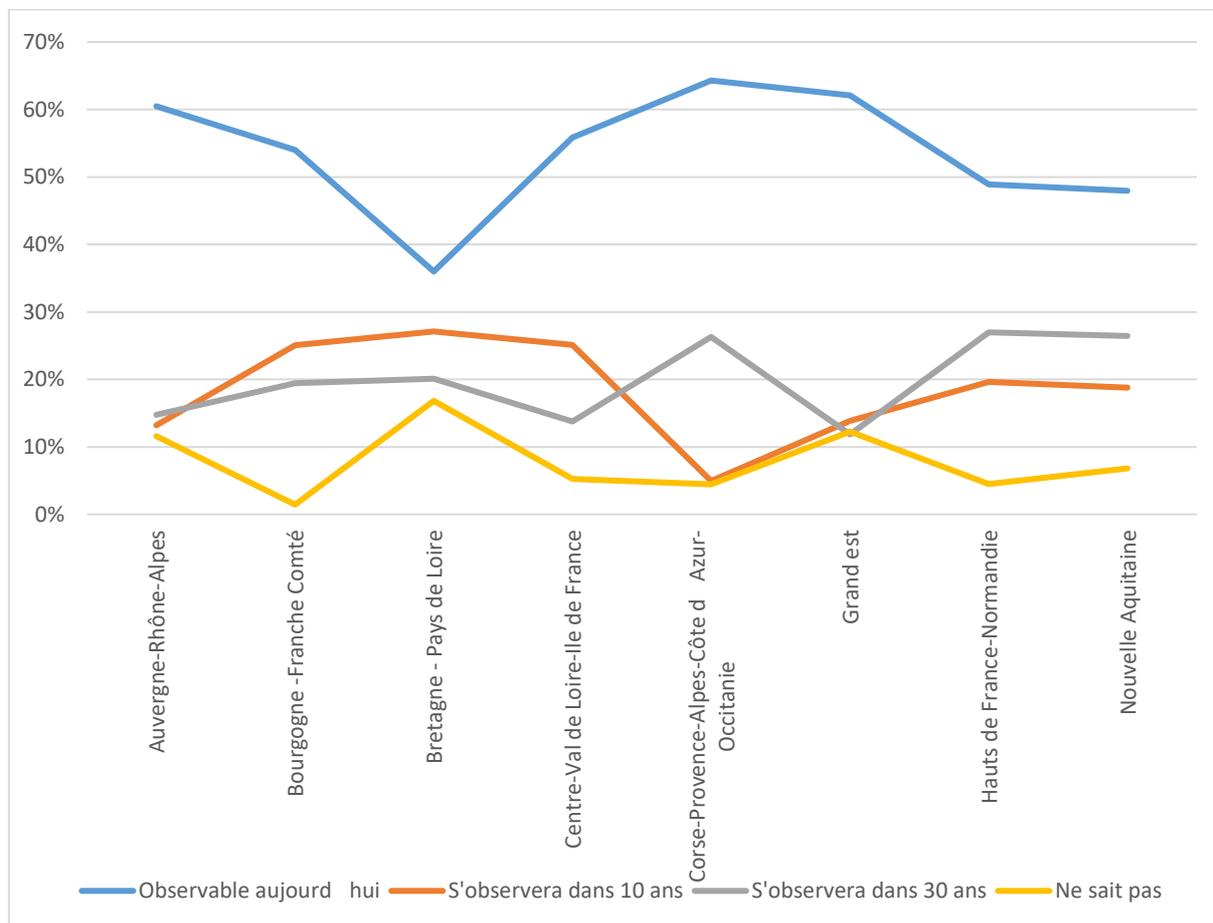
Les résultats par classe de surface aboutissent au graphique ci-après :

Figure n° 45 : Proportion des propriétaires forestiers qui croient que le climat est en train de changer, et l'impact du changement climatique sur leurs bois par classe de surface (Source enquête MACCLIF 2018- Données Résofop redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)



Cet impact suscite-t-il des inquiétudes ? Est-il observable dès maintenant ?

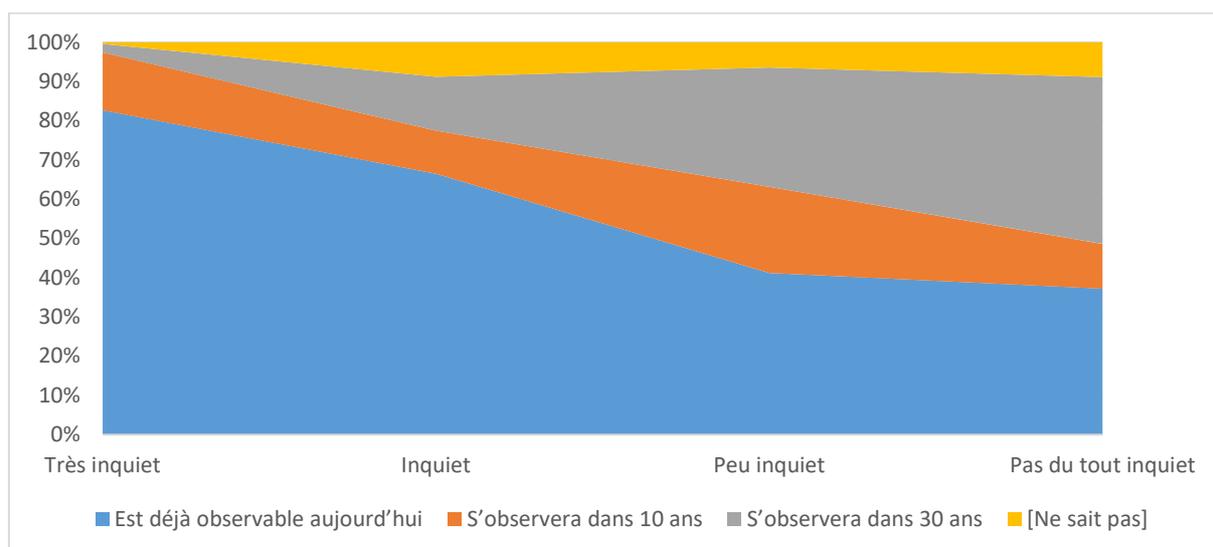
Figure n°49 : Proportion des propriétaires forestiers en fonction de l'impact observable, pour ceux qui considèrent que le climat est en train de changer et qu'il a un impact sur ses bois en fonction de l'interrégion (Source enquête MACCLIF 2018- Données Résofop redressées- Analyse Julie Thomas-CNPF)



Une majorité des répondants qui considèrent que le climat est en train de changer et qu'il y a/aura un impact sur leur bois affirme que cet impact est déjà observable aujourd'hui (55,7%). 15,2 % d'entre eux qu'il s'observera dans 10 ans, 21,7 % dans 30 ans et 7,3 % d'entre eux ne savent pas.

7,5 % de cette population est très inquiète, et 46,5 % inquiète. Soit un total de 54 % d'inquiets. 36 % sont peu inquiets et seulement 8 % ne le sont pas. En d'autres termes, l'inquiétude domine. Regardons le lien entre l'inquiétude et l'observation de cet impact.

Figure n°56 : Proportion des propriétaires forestiers en fonction du degré d'inquiétude par rapport à l'impact du changement climatique et son observation, pour ceux qui considèrent que le climat est en train de changer (Source enquête MACCLIF 2018- Données Résofop redressées- Analyse Julie Thomas-CNPF)



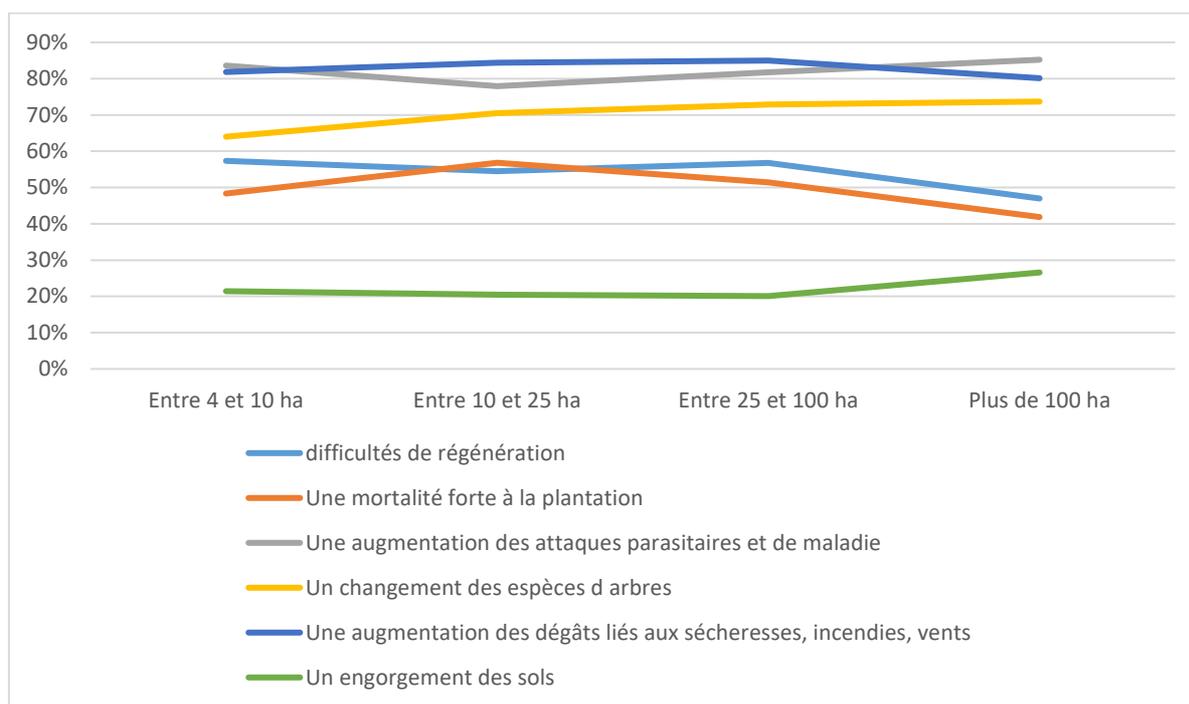
Parmi ceux qui sont très inquiets, 82 % considèrent que les dégâts sont déjà observables aujourd'hui, presque tous les autres pensent qu'ils s'observeront dans 10 ans. Cependant, un peu plus d'un tiers des propriétaires qui ne sont pas inquiets indiquent que les dégâts sont déjà observables aujourd'hui. Est-ce une manière de faire confiance à la capacité d'adaptation de leur forêt ?

2.3. Quelles manifestations du changement climatique ?

Cette question a été posée à ceux qui pensent que le climat est en train de changer, indépendamment des manifestations constatées et attribuées à ce phénomène ainsi que de l'inquiétude suscitée par celles-ci. Comment se manifeste-t-il ? Quels pourraient en être les effets ? Ces effets ont-ils été constatés sur leurs arbres ?

2.3.1. Quels effets le changement climatique pourrait avoir sur vos bois... ?

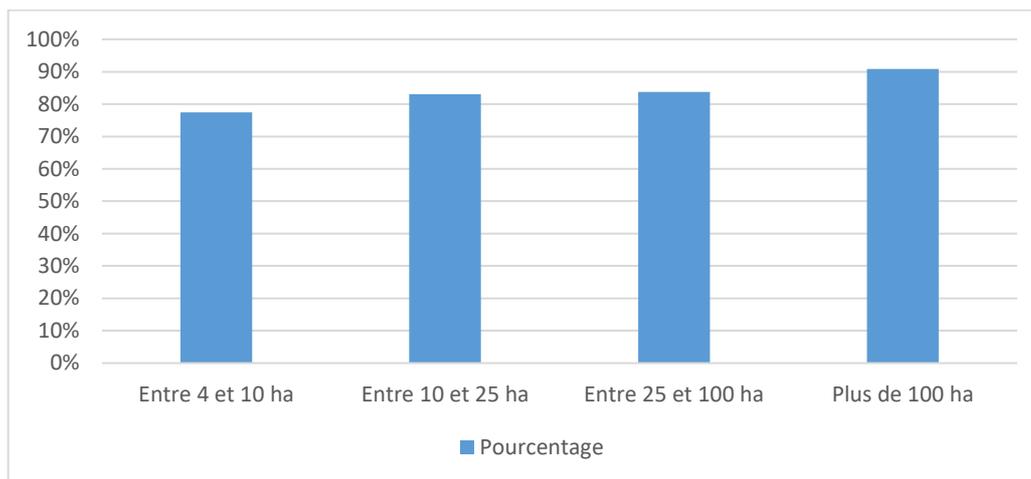
Figure n° 65 : Pourcentage des propriétaires forestiers en fonction des effets potentiels du changement climatique pour ses bois, pour ceux qui considèrent que le climat est en train de changer par classe de surface possédée (Source enquête MACCLIF 2018- Données RESOFOP redressées– Analyse Julie Thomas- CNPF)



Les effets potentiels ressentis par les propriétaires forestiers sont multiples, plus de trois en moyenne. La promotion d’une action liée au changement climatique devra tenir compte de cette même multiplicité. **Les dégâts abiotiques comme ceux liés aux sécheresses, au vent et aux incendies et biotiques avec les augmentations d’attaques parasitaires arrivent en premier, avec plus de 80 % des réponses.** Le changement d’espèces arrive en troisième, avec 68 % des réponses. Les difficultés sylvicoles (difficultés de replantation, mortalité à la régénération) sont en quatrième rang avec environ 55 % des réponses, l’engorgement des sols arrivant en dernière position avec 21% des réponses.

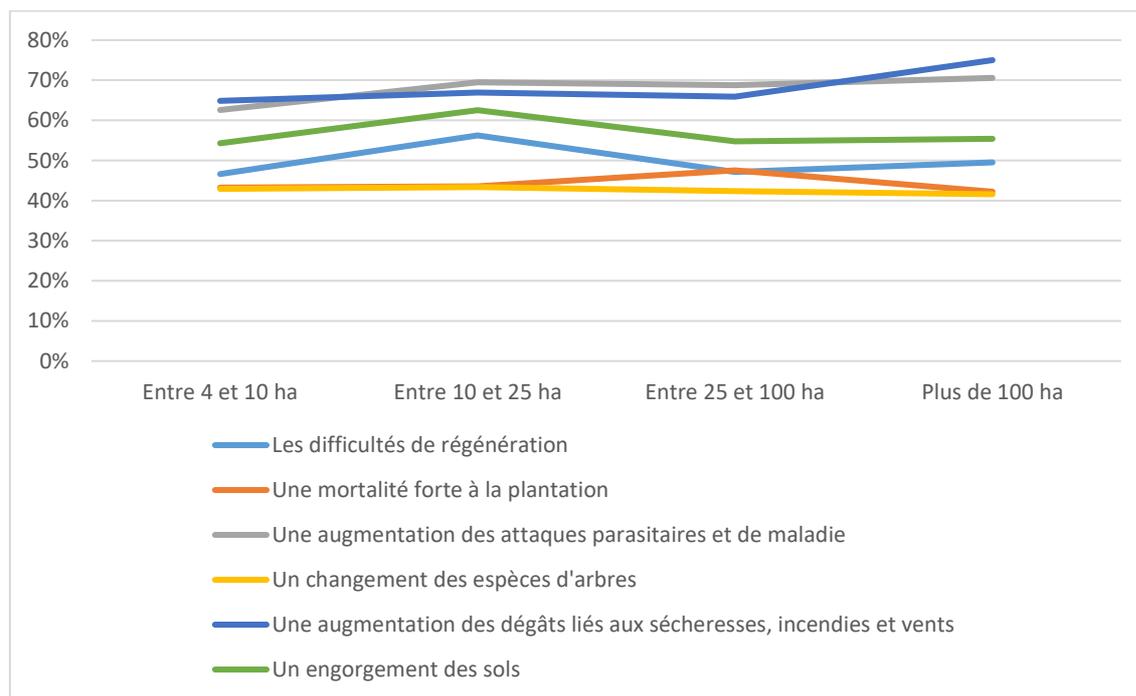
2.3.2. Avez-vous déjà constaté ces effets sur vos arbres ?

Figure n° 67 : Pourcentage des propriétaires forestiers pour ceux qui considèrent que le climat est en train de changer par classe de surface possédée (Source enquête MACCLIF 2018-Données RESOFOP redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)



81 % des répondants ont déjà constaté des dégâts dans leurs bois. De façon prévisible, le pourcentage augmente avec la classe de surface considérée. Si nous regardons ces mêmes résultats par nature d'effet constaté, nous obtenons les figures suivantes :

Figure n° 68 : Pourcentage des propriétaires forestiers par classe de surface possédée -pour ceux qui considèrent que le climat est en train de changer- et effets constatés du changement climatique sur leurs bois (Source enquête MACCLIF 2018- Données RESOFOP redressées- Analyse Julie Thomas-CNPF)



Toutes les réponses correspondant à des dégâts constatés dépassent 43 % ; c'est une réalité pour ceux qui considèrent que le climat est en train de changer. L'augmentation d'attaques parasitaires et celles des dégâts liés au sécheresses, incendies et vents arrivent en tête à des niveaux similaires (66,4% et 66,2% respectivement). Les sols engorgés viennent ensuite (57,9%) ; l'importance de cette réponse suscite des interrogations sur les pratiques sylvicoles futures. Les difficultés de plantation et la mortalité forte à la plantation sont présents dans la

moitié des cas. Ces deux réponses sont à prendre avec prudence car liées à des opérations sylvicoles de renouvellement des peuplements. Tandis que le changement d'espèces d'arbres est en dernier (43%) ; l'importance de cette réponse montre que pour ceux qui sont concernés par le changement climatique, il y a déjà des effets ; un questionnement sur les listes possibles dans le cadre des schémas d'orientation sylvicoles pour les forêts est à poser, que ce soit à but de production de bois pour l'industrie ou autres services. Il n'y a pas de grosses différences en fonction de la surface possédée.

2.3.3. Modifications de pratiques sylvicoles

Les propriétaires contactés envisagent-ils de changer de pratiques ou l'ont-ils déjà fait ? Pour ceux qui sont dans cette optique, quelles sont les techniques envisagées ?

Figure 71 : Proportion des propriétaires forestiers ayant modifié leurs pratiques, l'envisageant ou ne l'envisageant pas, en fonction de la surface forestière possédée (Source enquête MACCLIF 2018- données Résofop redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)

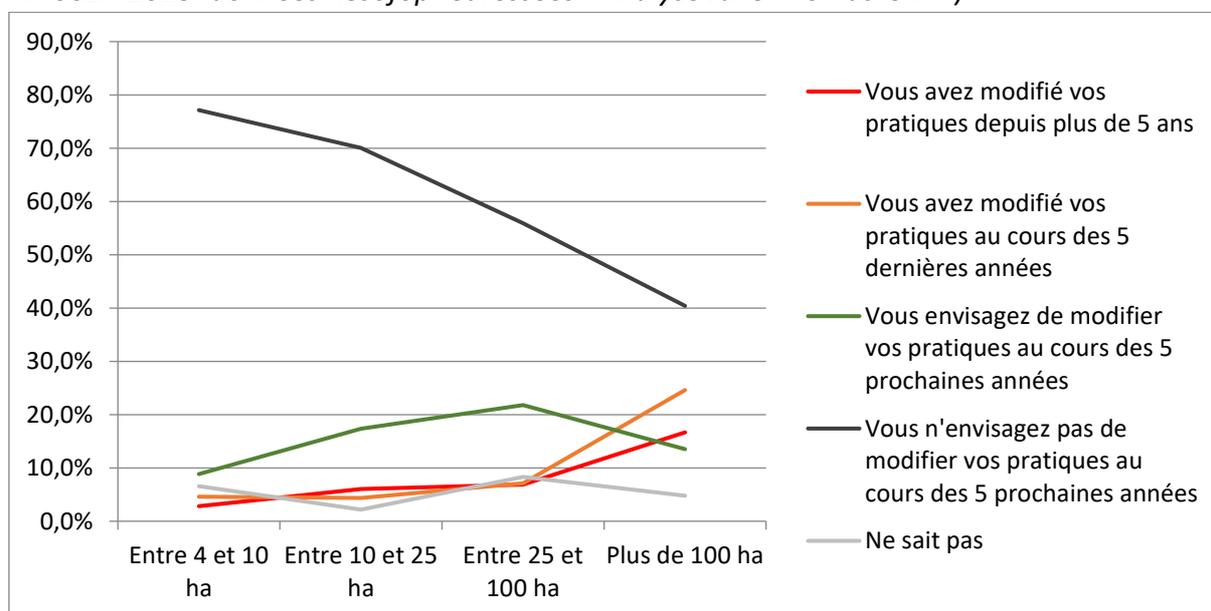
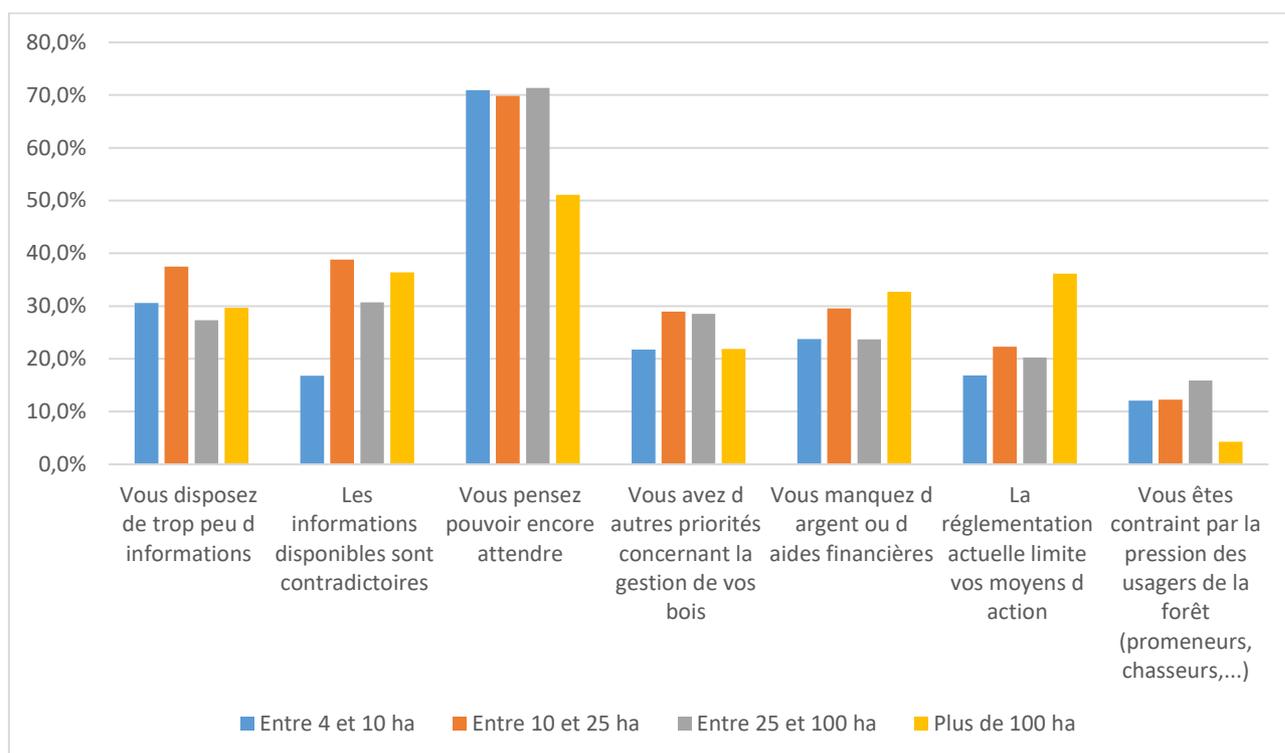


Figure 82 : Proportion des propriétaires forestiers qui n'envisagent pas de changer de pratiques selon les raisons de non passage à l'acte par catégorie de surface (Source enquête MACCLIF 2018- données Résofop redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)

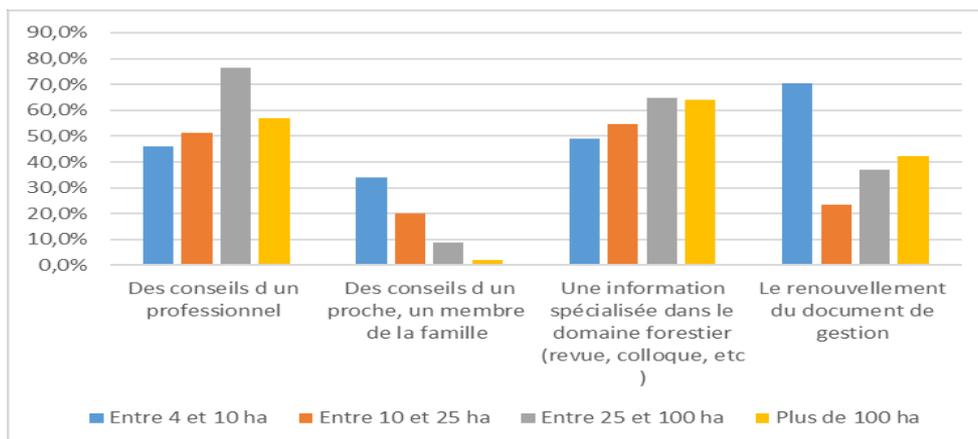


70,1% des propriétaires qui n'envisagent pas de changer leurs pratiques dans les 5 prochaines années pensent qu'ils peuvent encore attendre. 33,3% pensent qu'ils disposent de trop peu d'informations et 27,4% que les informations disponibles sont contradictoires. Pour 26,4%, la raison est d'abord le manque d'argent ou d'aides financières et 25,4% ont d'autres priorités concernant la gestion de leurs bois. Enfin, pour 19,9% la réglementation actuelle limite leurs moyens d'action et 12,3% estiment être contraints par la pression des usagers.

2.3.4. Déclenchement du changement de pratiques

Quels éléments extérieurs peuvent déclencher le changement de pratiques ? Ceux retenus sont assez classiques, liés au contact avec les professionnels ou l'information spécialisée. S'y ajoute le document de gestion, dont des travaux antérieurs ont montré l'efficacité.

Figure 89 : Proportion des propriétaires forestiers qui ont changé de pratiques en fonction du facteur de déclenchement par catégorie de surface (Source enquête MACCLIF 2018- données Résosop redressées – Analyse Julie Thomas- CNPF)

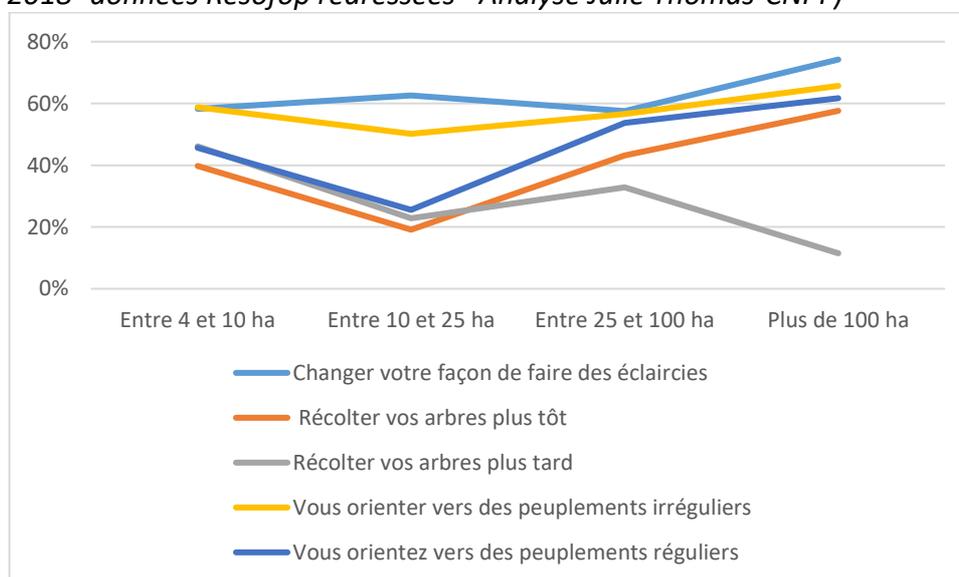


2.3.5. L'évolution dans les pratiques

Changer la façon de faire les éclaircies est le plus cité par les propriétaires (61,4%), arrive ensuite l'orientation vers des peuplements irréguliers (54,7%) et réguliers (38,2%). Récolter les arbres plus tôt (31,5%) ou plus tard (30,1%) arrivent ensuite à un niveau sensiblement équivalent.

Les résultats par classe de surface aboutissent à la figure ci-après :

Figure 94 : Proportion des propriétaires forestiers ayant modifié leurs pratiques, en fonction de la façon de changer de pratiques par la surface forestière possédée – (Source enquête MACCLIF 2018- données Résopop redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)



Les différences de comportement sont surtout visibles sur les grandes surfaces possédées : dans le dernier cas, la récolte plus tardive des arbres est nettement moins envisagée (11,5%). Il semble aussi que la notion de changement dans la façon de faire des éclaircies soit liée à l'orientation vers des peuplements irréguliers pour les surfaces comprises entre 10 et 25

hectares. Pour les plus petites surfaces (4 à 10 ha) la notion de « récolter ses arbres plus tard » est plus présente que dans les autres catégories de surface.

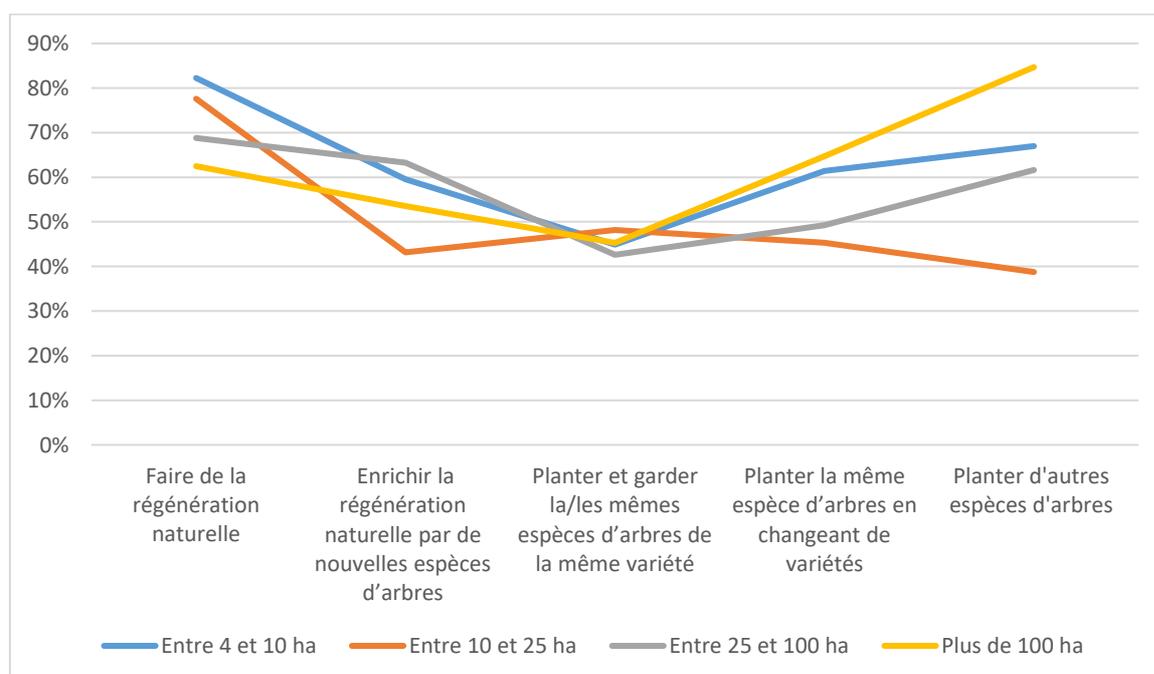
2.3.6. Renouvellement des peuplements

Quels sont les points de vue par rapport au renouvellement des peuplements ? Cette question est posée, comme pour la précédente, à ceux qui ont modifié ou qui envisagent de modifier leurs façons de faire. Il y a plusieurs façons de faire.

Tableau n°21: Proportion des propriétaires forestiers ayant modifié ou envisageant de modifier leurs pratiques, en fonction du mode de renouvellement des peuplements (Source enquête MACCLIF 2018- données Résofop redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)

	Réponse "Oui"
Faire de la régénération naturelle	76,5%
Enrichir la régénération naturelle par de nouvelles espèces d'arbres	51,6%
Planter et garder la/les mêmes espèces d'arbres de la même variété	46,2%
Planter la même espèce d'arbres en changeant de variétés	51,9%
Planter d'autres espèces d'arbres	53,6%

Figure 98 : Proportion des propriétaires forestiers ayant modifié ou envisageant de modifier leurs pratiques, en fonction du mode de renouvellement des peuplements et de la surface possédée– (Source enquête MACCLIF 2018- données Résofop redressées– Analyse Julie Thomas-CNPF)

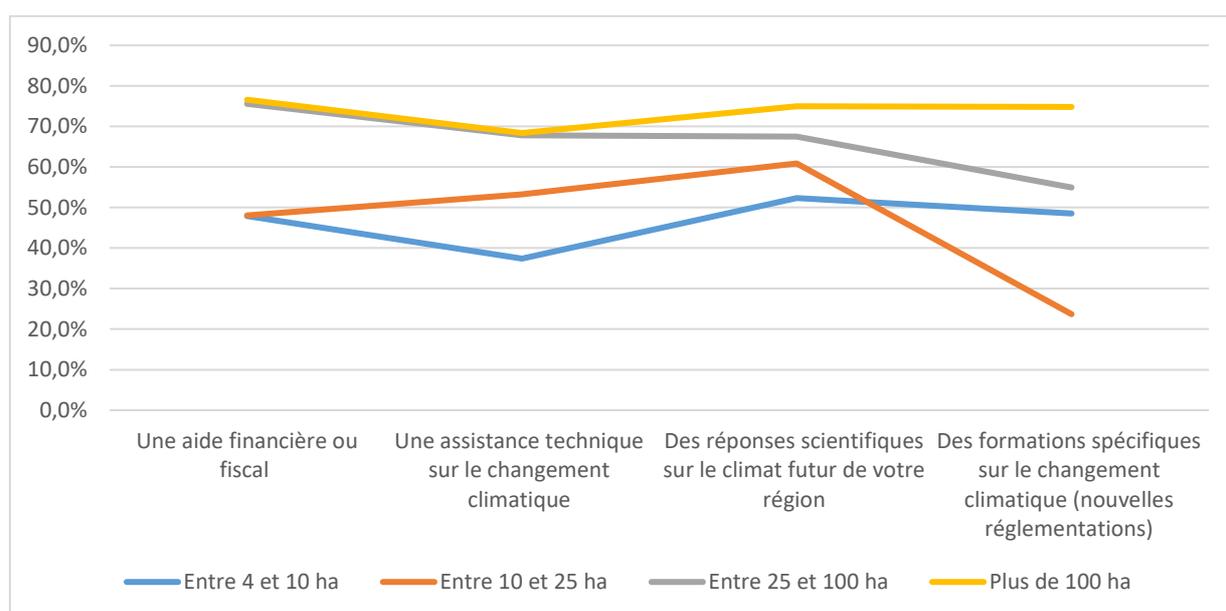


La régénération naturelle est proportionnellement plus le fait des petites surfaces, et le changement d'essence des plus de cent hectares.

2.3.7. Accompagnement des changements de pratiques

L'analyse par classe de surface possédée aboutit à la figure ci-après :

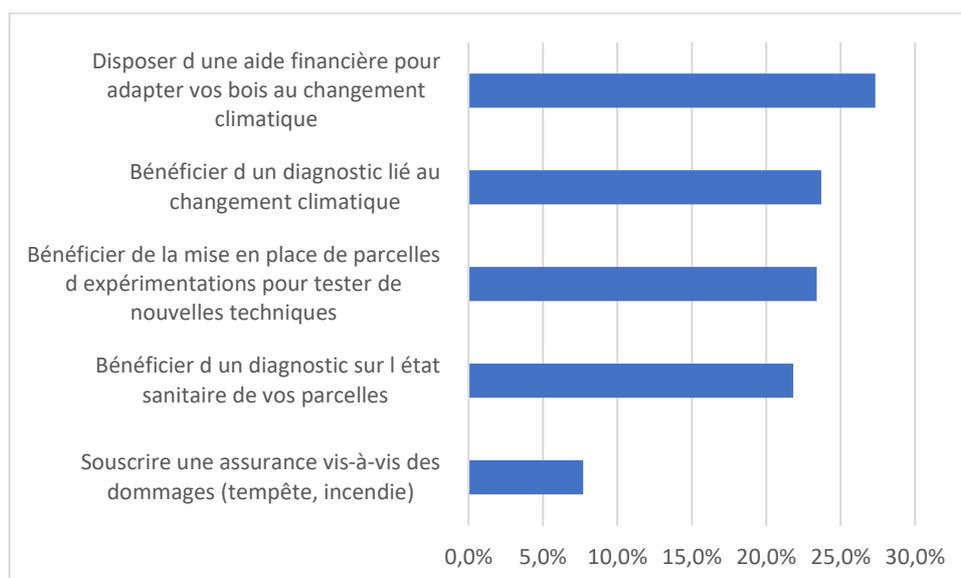
Figure 103 : Pourcentage du nombre de propriétaires étant intéressés par un accompagnement dans le changement de leur pratique en fonction de la classe de surface (Source enquête MACCLIF 2018- données Résofop redressées–Julie Thomas-CNPF)



L'accompagnement au changement de pratique de part une aide financière ou fiscale et une assistance technique sur le changement climatique est le plus souvent mis en avant par les propriétés de plus de 25 ha (environ 77%). Le besoin de formations spécifiques est fortement exprimé par les propriétaires : 74,8% pour les plus de 100ha et 54,9% pour les propriétaires entre 25 ha et 100 et 48,5% pour les propriétés de moins de 10 ha. Les propriétaires de 10 à 25 ha par contre en éprouvent moins le besoin (23,7%) par rapport aux autres catégories de surfaces.

2.4.7 Evènements incitants

Figure 106 : Pourcentage des propriétaires qui pourraient envisager de changer leur pratique dans les 5 ans à venir en fonction des éléments présentés. Réponses multiples avec extraction des « OUI » (Source enquête MACCLIF 2018- données Résofop redressées–Julie Thomas-CNPF)

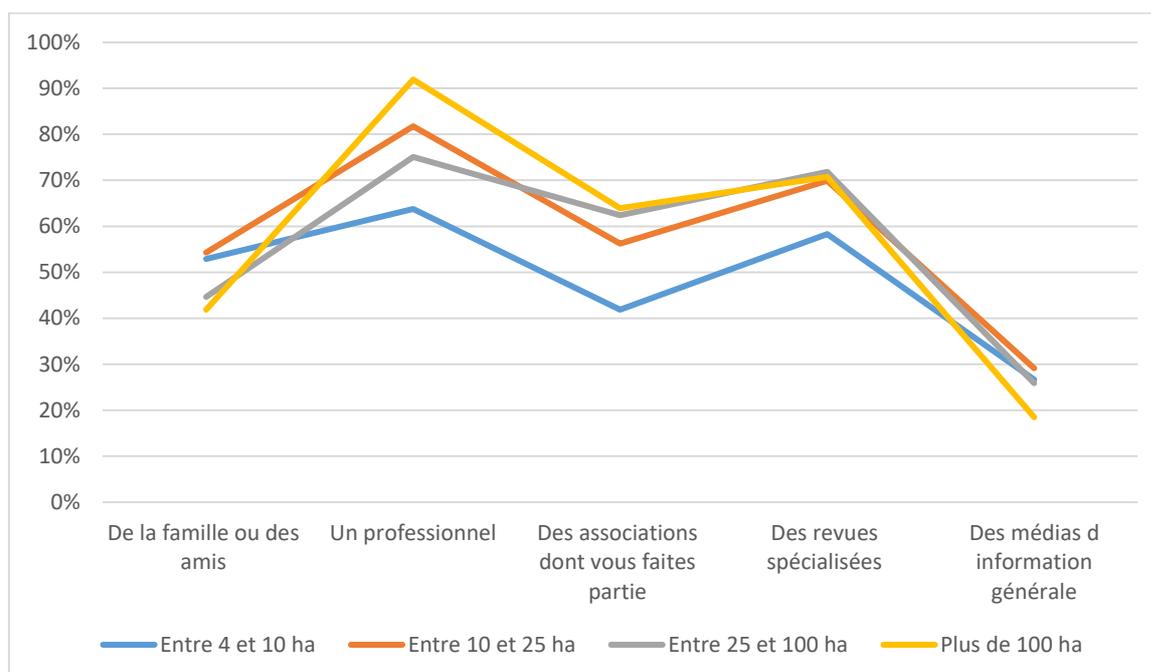


Disposer d'une aide financière pour adapter les bois au changement climatique est le plus cité (27,3%). Les propriétaires forestiers de plus de 100 ha le citent dans environ 60 % des cas. Les propriétaires de moins de 55 ans ont coché cet élément dans un cas sur deux environ et les actifs dans 30 % des cas. Les hommes (28,8% de « oui ») l'ont cité plus souvent que les femmes (13,2 % de « oui »).

2.3.8. A qui faites-vous confiance ?

Cette question a été posée à ceux qui pensent que le climat est en train de changer. Nous verrons d'abord le nombre de réponses avant d'étudier la nature des réponses

Figure 113 : Proportion des propriétaires forestiers en fonction du type de personnes à qui ils font confiance et de la classe de surface possédée - (Source enquête MACCLIF 2018- données Résofop redressées– Analyse Julie Thomas- CNPF)



La défiance envers les médias d'information générale est élevée, quelle que soit la classe de surface possédée, au contraire des revues spécialisées. A contrario, les propriétaires ont une confiance élevée envers les professionnels de la gestion forestière. Il semble, en comparant ces réponses à celles d'autres enquêtes, que le sujet du changement climatique est perçu comme « pointu », au contraire des autres domaines de gestion forestière.

3. Conclusion

Depuis plusieurs années, de nombreux travaux montrent qu'il est indispensable de prendre en compte le changement climatique dans les choix sylvicoles présents et futurs. Les gestionnaires sont d'ores et déjà sensibilisés à cette problématique, mais qu'en est-il des propriétaires forestiers ? Sont-ils conscients du changement climatique ? Inquiets ? Modifient-ils leurs pratiques pour adapter leurs forêts ? Et s'ils ne le font pas quels sont les freins à ces adaptations ? Cette enquête a été réalisée dans le cadre du projet MACCLIF (Etude du changement climatique en forêt en Massif Central) avec le RESOFOP. L'objectif cette année 2019 aura été d'approfondir les connaissances sur l'appréciation du changement climatique par les propriétaires et gestionnaires forestiers mais aussi de faire le bilan des mesures d'adaptation citées dans les documents d'orientation sylvicoles afin de proposer un diagnostic, fondé notamment sur une typologie des mesures d'adaptation, et tirer des enseignements sur les messages à adresser aux gestionnaires forestiers.

Caractéristiques des propriétaires.

Si nous regardons les types d'intérêts portés par les propriétaires à leur bois, l'attachement affectif domine et est à un niveau très élevé ; ce résultat est cohérent avec les enquêtes antérieures. Il est suivi à égalité de l'espace de liberté et de la préservation de la biodiversité.

La production de bois arrive ensuite. La constitution du patrimoine et d'un territoire de chasse se situant à un niveau inférieur et le régime fiscal étant en dernière position. Nous avons une importance croissante de la notion d'espace de liberté, avec des valeurs jamais atteintes jusqu'ici.

Perception du changement climatique

Pour 73 % des propriétaires forestiers le climat est en train de changer, les plus jeunes étant les plus convaincus. Une très grande majorité d'entre eux observe un impact important dans leur bois et sont inquiets. Leur inquiétude ne les pousse cependant pas à la vente de leurs parcelles dès aujourd'hui (5%). Un tiers des propriétaires qui ne sont pas inquiets observent pourtant des dégâts mais semblent faire confiance à la capacité d'adaptation de leur forêt.

Les effets déjà constatés en forêt sont très élevés avec plus de 80 % des répondants.

Les effets potentiels sur les bois ressentis par leurs propriétaires forestiers sont multiples. La crainte de la destruction de la forêt arrive en premier avec les dégâts abiotiques comme ceux liés aux sécheresses, au vent et aux incendies et biotiques avec les augmentations d'attaques parasitaires. Le changement de composition de la forêt n'étant, dans cet état d'esprit, que relativement secondaire. L'impact futur sur les pratiques sylvicoles permettant de pérenniser la forêt est moins perçu (difficultés de replantation, mortalité à la régénération). **La promotion d'une action liée au changement climatique devra tenir compte de cette même multiplicité.**

Plus de 70 % des propriétaires forestiers n'envisagent pas de changer leurs pratiques dans les 5 ans à venir quel qu'en soit le motif. Seulement 10% ont déjà commencé. Les motifs peuvent être multiples comme : « je laisse cela à mes enfants », « je n'ai pas envie d'investir dans de nouvelles techniques », « ma forêt s'est bien débrouillée comme ça jusqu'ici » ... Sur l'ensemble de ces propriétaires, une majorité d'entre eux pense qu'elle **peut encore attendre d'autant que les informations sont peu nombreuses et/ ou contradictoires.** Arrivent ensuite dans l'ordre le **manque d'aides ou d'argent**, les autres priorités, la réglementation et enfin la pression des usagers.

Sur l'ensemble de la population des répondants qui ont modifié leurs pratiques, quelles étaient leurs motivations ? Le maintien ou l'accroissement de la **productivité des bois** arrive en tête suivi par l'augmentation de la **capacité des bois à résister** au changement climatique puis la **limitation des dégâts au sol et enfin la favorisation des services écosystémiques.** Cependant, plus de la moitié des propriétaires ont cité chacune de ces propositions. Il ne nous suffira donc pas d'argumenter sur le fait que l'on maintienne ou accroisse la productivité des bois ou encore d'aider les bois à résister au changement climatique seulement. Il faut également tenir compte des objectifs du propriétaire, tant en termes de production et valorisation des services écosystémiques que de production de bois, ou de préservation du potentiel de production de ceux-ci.

Quelles actions ont-ils mis en œuvre ou envisagent-ils de faire pour modifier leurs pratiques ? **Changer la façon de faire les éclaircies** est le changement le plus cité par les propriétaires ; arrive ensuite **l'orientation vers des peuplements irréguliers** puis réguliers ; enfin, la **récolte d'arbres se faisant plus tôt ou plus tard** se situe à un niveau sensiblement équivalent. Il semble que la notion de changement de la façon de faire des éclaircies soit liée à l'orientation

vers des peuplements irréguliers pour les surfaces comprises entre 10 et 25 hectares. Pour les plus petites surface (4 à 10 ha) la notion de récolter les arbres plus tard est plus présente que dans les autres catégories de surface.

Quels sont leurs points de vue par rapport au renouvellement des peuplements ? La régénération naturelle arrive en tête avec plus des trois quarts des réponses. Planter et/ou garder la même variété arrive en dernier.

Sur l'ensemble des répondants qui croient au changement climatique et ont modifié leurs pratiques ou envisagent de le faire dans les 5 ans à venir, **77 % d'entre eux ont indiqué avoir besoin d'accompagnement**. Plus de la moitié d'entre eux sont intéressés par des **réponses scientifiques** sur le climat futur de leur région, une **aide financière ou fiscale, une assistance technique**. Arrivent ensuite les **formations spécifiques** sur le changement climatique et les nouvelles réglementations.

Et pour ceux qui n'envisagent pas de changer de pratiques, certaines aides ou accompagnements les inciteraient-ils à le faire ? **La moitié des propriétaires serait prête à adapter ses bois au changement climatique avec une aide financière**. Un **diagnostic** lié au changement climatique arrive en seconde position puis la mise en place de parcelles d'**expérimentation**, un diagnostic sur l'état sanitaire des parcelles et afin la **souscription d'une assurance** en dernier.